

Rédaction et administration
Casier postal : 85
Haute-Ville, QUEBEC.
Abonnement : \$2.00

LE CRI DE QUEBEC

Organe de l'Association de la Jeunesse Libérale de Québec

Journal politique et littéraire

COURAGEUX, HONNÊTE ET VRAI

DIRECTEUR : Jean-Charles Harvey

POURQUOI CE NEANT DES BLEUS DE MONSIEUR SAUVÉ?

Quel homme supérieur luttera contre nous?

J'ai passé trois mois dans la galerie de la presse, lors de la dernière session. J'en suis sorti plus convaincu que jamais que M. Sauvé et ses lieutenants ne sont pas sérieux. On me dira que je juge en bon libéral. Je réponds que je juge en bon citoyen. Je défie qui que ce soit d'écouter l'opposition trois mois durant sans ressentir profondément l'inanité de sa critique. Jusqu'ici, je n'ai connu qu'un seul journaliste qui ait eu assez de santé pour endurer sans dégoût les dégoûllages du parti tory de Québec. Ce journaliste, c'est Louis Dupire. Il est partisan indéfectible et je le soupçonne fort d'inspirer la prose de M. Bourassa; mais M. Bourassa devrait venir en personne dans notre tribune, à l'époque des grands débats. Il changerait d'idée, même s'il était plus têtue qu'un Breton. Il s'apercevrait, malgré son orgueil, que le chef de l'opposition pousse jusqu'à l'exaspération l'art de ne rien dire, qu'il a érigé en système l'éloquence à peau de tambour, qu'il porte beaucoup d'accusations en vingt minutes et qu'il n'en prouve pas une en trois mois de harangues. A la fin, il sortirait solennellement de notre galerie comme il se retira autrefois de la vie publique, où il n'avait plus rien à faire.

Je ne ferai pas le procès de M. Sauvé. On a dit de lui qu'il n'était pas né pour être chef. C'était avouer que le parti bleu de cette province est acéphale. En d'autres termes, les hommes de valeur s'en désintéressent. Il n'y reste en activité qu'un groupe de médiocres et d'attardés qui caressent le vague espoir d'un revirement de l'opinion publique. Car, entre nous, l'opposition n'a pas de quoi former la moitié d'un ministère. On imagine difficilement M. Sauvé premier ministre, M. Renaud secrétaire provincial, M. Bray procureur général, M. Gault trésorier, M. Houde ministre de l'agriculture.

Pourquoi cette pénurie de compétences dans un parti qui, un jour, eut toutes les faveurs du peuple?

Pourquoi? c'est bien simple. Aucun homme d'une intelligence supérieure ne consentira à gravir la colline parlementaire pour aller y enfoncer des portes ouvertes. Il suffit d'un peu de clairvoyance et de sincérité pour admettre que les diverses administrations libérales, depuis vingt-sept ans, ont répondu aux espérances de notre province.

Garder les finances dans un état parfait, augmenter les revenus, protéger la fortune publique et privée, créer des oeuvres conformes aux besoins du temps, régler les problèmes contemporains à la satisfaction de tous, relever le niveau intellectuel de la société, s'intéresser de façon pratique aux institutions sociales ou humanitaires, n'est pas l'idéal d'un gouvernement?

Avons-nous fait autre chose depuis plus d'un quart de siècle?

Je n'aime chanter les louanges de personne. La vocation à l'encensoir est contre mes instincts. Mes amis eux-mêmes connaissent, là-dessus, ma sobriété. Rien n'est parfait en ce monde. Les institutions humaines les meilleures participent de la faiblesse des hommes qui les mènent. L'infailibilité s'est réfugiée dans le sein de Dieu. Elle n'en sortira qu'au jugement dernier à moins que l'entendement de M. Bourassa n'en ait dérobé une parcelle. Aussi serait-il téméraire de prétendre qu'un gouvernement puisse être au-dessus de tout reproche. Seuls ceux qui n'agissent pas sont hors d'atteinte. Mais un homme d'esprit a dit: "Celui qui agit peut commettre mille fautes; celui qui ne fait rien n'en commet qu'une seule, mais c'est la plus grosse de toutes."

Admettons qu'aucun gouvernement, sur le globe terrestre, n'est de nature absolument séraphique. Mais j'ajoute ceci, et je ne crains nullement d'être démenti: le gouvernement libéral est le plus bienfaisant que la province — je dirais même le pays — ait eu depuis tous les jours. Toutes les critiques qu'on en a faites sont sans conséquence en regard de l'oeuvre accomplie; les erreurs qu'on a pu lui imputer ne le défigurent pas plus que quelques grains de poussière sur un monument de marbre.

La première tâche de l'Etat est de veiller sur les derniers du peuple. Dépositaire de la fortune de tout le monde, il lui incombe de bien administrer les finances. Or, en dépit d'une crise indéniable et de graves embarras économiques dans tous les pays, notre gouvernement a réussi, pendant et après la guerre, incessamment, à équilibrer parfaitement ses revenus et ses dépenses, à susciter une foule d'oeuvres nouvelles à même ses revenus ordinaires, à rester dans les bornes d'une prudente économie et à pourvoir à tous les besoins de l'heure.

Qui peut reprocher un déficit aux libéraux de Québec?

Qui peut nier leurs surplus?

Il suffit de consulter les statistiques d'autrefois pour constater que les anciennes administrations, de 1874 à 1898, ont eu dix-neuf années de déficits. Pendant cette période, le total des excédents de dépenses sur les revenus s'éleva à \$8,300,000. Ce fut une ère conservatrice, et si l'on songe que les recettes annuelles n'atteignaient presque jamais \$4,000,000, on admettra que les toriers n'y allaient pas de main morte. On les voit assez bien en compagnie des sept vaches maigres.

Dès 1898, tout se transforme. On débute d'abord par un modeste surplus de \$34,000. Peu à peu le chiffre grandit: en 1908, il dépassait le million; en 1915, il atteignait \$1,270,000; en 1922, \$5,033,419.45. Tant et si bien que, en vingt-sept ans, les surplus additionnés forment la somme de \$22,000,000. Comparaison: \$22,000,000 de surplus en vingt-sept ans de régime libéral contre \$6,300,000 de déficits en dix-neuf ans d'administration conservatrice. N'insistons pas. "Glissez mortels, mais n'appuyez pas!"

Je voudrais tout dire. Impossible en un si court résumé. Un mot seulement des bons chemins. La politique des chaussées n'existait pas du temps des bleus. C'est une création libérale. Nos gouvernements ont fait plus de 6,000 milles de chemins améliorés en moins de quinze ans. Ils ont payé la plus large part du coût de \$60,000,000, et l'entretien de plus de 2,000 milles est entièrement sous la responsabilité du ministre de la voirie.

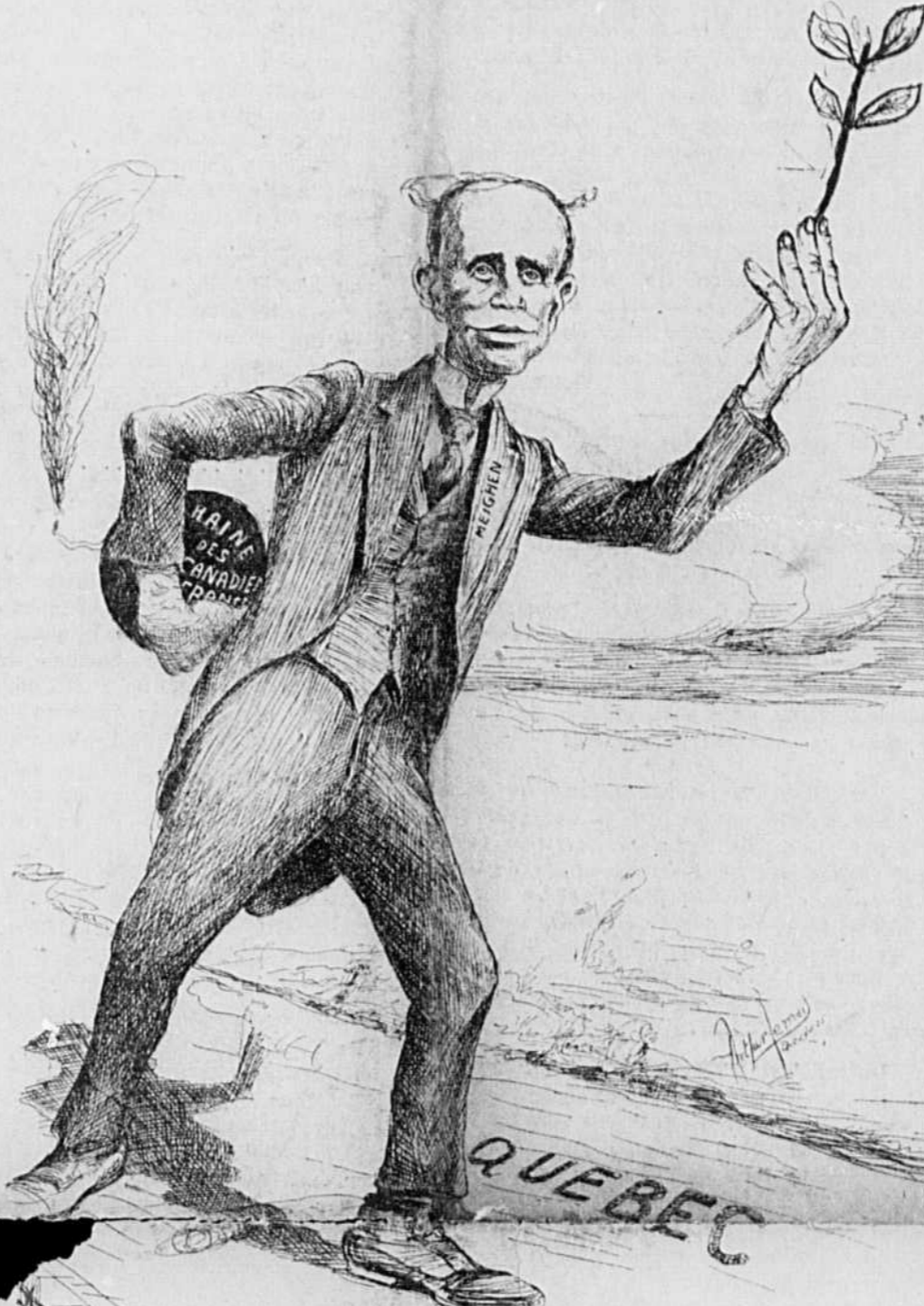
Ces routes facilitent aujourd'hui le commerce et l'industrie sur tous les points de notre territoire. Nos plages et nos sites sont mis en valeur. Durant la saison de 1925, le tourisme a rapporté \$35,000,000 à Québec. En dix ans, la curiosité de l'étranger nous aura procuré, en passant par les voies de l'Etat, environ \$400,000,000, soit huit fois le coût de nos réseaux.

M. Sauvé pourrait-il en faire autant?

Le gouvernement Taschereau a institué la régie des alcools. Il a tué du coup l'un des vices qui abrutissaient le plus notre race: l'ivrognerie. Il a sauvegardé la liberté individuelle en évitant la monstrueuse et impossible prohibition.

En outre, les revenus des liqueurs, si j'ai bonne mémoire, ont permis à l'E-

GARE LA BOMBE!



LE PERE DU MENSONGE... FOUROYANT!

BILLET DE LA SEMAINE

LES ELECTIONS PROVINCIALES ET M. BOURASSA

Quoiqu'admirateur du talent de Monsieur Bourassa, nous sommes contraints de constater qu'il a conservé ses défauts, et la demi-douzaine d'idées fausses qu'il n'a cessé de traîner avec lui toute sa vie, mélangées à certaines qualités réelles de courage et de désintéressement. Ces défauts — l'esprit de contradiction absolue, surtout, et ces idées erronées, faisant le désespoir de ce pauvre Four-

Entrant de nouveau dans la politique active, à l'âge de cinquante-sept ans, à titre de député fédéral pour le comté de Labelle, après une absence de treize années, nos compatriotes qui avaient gardé le souvenir de son éloquence au sein des assemblées parlementaires, espéraient qu'il conserverait cette flamme, et que, par ailleurs, assagi par l'expérience de l'inutilité de sa vie passée, il pourrait enfin devenir utile à son pays avant que la vieillesse n'arrive, et ne vienne éteindre le souffle de sa voix ardente! Ils espéraient, ces braves compatriotes, lui voir suivre dorénavant le programme d'une politique cohérente et nettement définie. Ils auront probablement à déchanter!

Au cours des dernières élections nous avons mis nos électeurs en garde contre le caractère... ou l'absence de caractère politique de Monsieur Bourassa. L'homme, l'animal humain, n'échappe pas à son identité. La phi-

losophie déterministe, prétend toujours savoir de quelle façon tel homme agira en face de telle circonstance. Dans la multitude des êtres créés, l'homme ne semble pas avoir le choix de ses actes, puisque l'on sait d'avance ce qu'il va faire en raison directe de son caractère connu, permanent, il semble être lui-même inconscient des motifs qui le font agir, et qui proviennent de l'essence même de son être. Ses mobiles naissent et s'élaborent souvent sans qu'il s'en rende compte, dans le monde du subconscient. L'homme pour lui-même n'est qu'un automate, mais les autres le connaissent, et rendu à un certain âge, quand l'être est tout imprimé, on peut toujours crier à coup sûr "Prenez garde! Cet homme a tel caractère, et il suit l'influence de tel milieu"... On est certain de ne pas se tromper!

Dans le cas de Monsieur Bourassa, nous l'avons décrit comme un nouveau Moïse descendant de la Montagne, avec les Tables Saintes sous le bras, et s'efforçant de ramener dans le droit chemin le peuple de Dieu! Nous n'avons pas commis d'erreur. Le rôle d'un homme ordinaire ne suffit certainement pas à Bourassa. Il croit s'être aperçu qu'il avait des facultés supérieures à tous ceux qui l'entouraient. Alors, il tonne comme Jupiter! Quand il a vu Patenaude s'arroger le droit de "sauver" le peuple à lui seul, Bourassa a bondi et s'est écrié "De quoi s'occupe-t-il, celui-là, qui veut me ravir mon titre de "sauveur"? C'est moi qui suis le Moïse de ces nouveaux hébreux, et ce rôle m'appartient! Toi, Patenaude, tu t'es déjà trop compromis avec LE VEAU D'OR; retourne vers les faibles pêcheurs, et laisse-moi expliquer au peuple de Dieu les volontés du... Suite à la page 6

tat de distribuer une douzaine de millions à l'agriculture, à l'éducation, à la voirie, à la colonisation et à diverses oeuvres d'intérêt primordial.

Qu'aurait fait M. Sauvé? Qu'en pense M. Bray?

Que dire de l'Assistance publique, qui a permis au gouvernement de donner près de quatre millions aux institutions de charité en moins de quatre ans, des bourses aux étudiants qui veulent parfaire leurs études en Europe, des encouragements à la littérature et aux arts la création du haut enseignement commercial, des écoles techniques, la réforme du jury et une multitude d'autres mesures qu'il serait trop long d'énumérer dans un seul article?

Les conservateurs auraient-ils fait davantage?

M. Sauvé, depuis les quelques années qu'il est chef "per accidens" de son troupeau dépeuplé, n'a trouvé que deux scandales contre le gouvernement libéral: celui de Blanche Garneau, que M. Lavergne a réussi à faire sombrer dans un ridicule total et sans recours; celui de la Commission des liqueurs, qui s'est terminée par la mise en évidence de M. Allan Bray.

Voilà pourquoi le parti tory de la province de Québec ne trouve plus un seul homme de valeur pour lui rendre son ancienne splendeur. Il ne lui reste qu'une poignée d'incompétents que M. Sauvé conduit, de quatre ans en quatre ans, à l'abattoir.

Jean-Charles HARVEY

EN MARGE DE L'HISTOIRE

PORTEURS D'EAU ET SCIEURS DE BOIS

L'on m'écrit pour me dire que j'ai attribué à Lord Durham des paroles, blessantes pour nous, qui ont été dites par Sir Edmund Head, le dix-neuvième gouverneur général du Canada (1854-1861), savoir: "que la race canadienne française était composée de scieurs de bois et de porteurs d'eau". Je n'ignorais pas que Sir Edmund Head avait lancé dans notre direction cette expression charmante (sic) et pittoresque; je n'ignorais pas, non plus, qu'à part Durham et lui, plusieurs de nos gouverneurs-généraux, comme Sydenham, Cathcart, Metcalfe et autres, sans s'exprimer aussi ouvertement, avaient cependant partagé les mêmes sentiments francophobes et le même hautain mépris à l'égard de "ces pauvres paysans bretons du Canada". Sans doute, je le savais, mais je voulais indiquer que Lord Durham était, à notre endroit, le père du dénigrement intégral et de tous les ex-gouverneurs de l'Union, celui qui avaient fourni aux autres gouverneurs (et à la masse!) ses arguments, ses préjugés et ses desseins d'anglicisation. Je n'ai pas encore mis la main sur son "Report on affairs of British North America" mais j'ai trouvé dans le quatrième volume du Cour d'Histoire du Canada de l'honorable Monsieur Thomas Chapais des extraits suffisants pour justifier tout ce que j'ai écrit ici la semaine dernière et bien davantage. J'étais resté bien en deca de la vérité!

Les yeux fixés sur le Rapport Durham, Monsieur Chapais en tire la substance de ce qui suit: (pages 260 et suivantes) "que jamais les anglais ne se soumettront à la domination canadienne française dans le Bas Canada. Il est impossible, dit Durham, qu'une race qui se sent supérieure en activité politique et EN INTELLIGENCE se plie avec patience à la prédominance d'une majorité qu'elle ne respecte pas. Durham nous représente comme une "race d'arrière, des ignorants, ennemis du progrès et manquant d'initiative. Les anglo-canadiens nous sont de beaucoup supérieurs, dit-il: plus actifs, plus industrieux, meilleurs agriculteurs, meilleurs négociants. Les canadiens français ressentent, dit-il, très vivement cette supériorité des anglais et en sont aigris. Les anglais constatent que l'esprit anti-progressif des canadiens français arrête le développement de la province et ils s'en irritent. De là le sentiment d'hostilité entre les deux éléments de la population. Il existe, conclut-il, une incompatibilité radicale entre Anglais et Français au Canada." (Ce sentiment francophobe existant du temps de Lord Durham, et qu'il a, lui, plus que tout autre contribué à répandre est le père les préjugés ontariens actuels contre notre province!)

Lord Durham poursuit ainsi: "Il ne peut-être question de rétablir un état de choses où les canadiens français auraient l'ascendant dans la Législature.—Ce serait trop dangereux, car jamais la génération actuelle des Canadiens français (1840) NE RENDRA UNE SOUMISSION LOYALE AU GOUVERNEMENT ANGLAIS, et jamais la population anglaise du Bas Canada ne tolérera l'autorité d'une assemblée dans laquelle les français posséderont la majorité. (Voir le Rapport pages 9 jusqu'à 35). Monsieur Chapais dit très bien: "Sans doute, il y avait des préjugés nationaux. Mais ces préjugés n'atteignaient point, de la part des canadiens français, du moins, le degré d'animosité représenté par le Rapport. Et ces préjugés avaient été fomentés en grande partie par la longue série d'abus et de dénis de justice auxquels nos pères avaient été soumis par le fait d'une oligarchie arrogante, cupide et tyrannique" (Page 262).

conservateurs... qu'ils pensent que la jeunesse libérale est prête à répondre.

Lord Durham blâme sévèrement la politique suivie par le gouvernement anglais après la cession de la colonie. "Il y a, dit-il, deux modes d'action à adopter envers un pays conquis, et l'on a pris le plus mauvais. On aurait dû ouvrir aux conquérants le territoire conquis, encourager leur immigration, leur faire REGARDER LA RAISON CE CONQUISE comme entièrement

"subordonnée à la race anglaise, et l'on aurait dû travailler aussi rapidement que possible à assimiler le caractère et les institutions des nouveaux sujets à ceux du peuple de l'Empire. — Aux yeux de Lord Durham, soixante-cinq mille canadiens français étaient une "quantité absolument négligeable. Ce "petit peuple ne devait pas s'attendre à ce que l'on respectât ses traditions "nationales". Et ce que Lord Durham reprochait à l'Angleterre, c'était précisément de n'avoir pas persévéré dans le système d'absorption des canadiens français, système qu'elle avait paru adopter aux premiers jours qui suivirent la Cession. — Lord Durham considérait comme un malheur que la révolution américaine eût arrêté l'oeuvre d'anglicisation des canadiens français. Depuis 1774, la métropole s'était efforcée d'isoler les canadiens des américains. Leur sentiment national. (Où cela est vrai mais c'est ce prix-là seulement que nos pères avaient consenti A SAUVER LE CANADA POUR L'EMPIRE BRITANNIQUE, une première fois à Québec en 1775, une seconde fois à Chateauguay en 1813!) — D'après Durham, l'Acte de Québec 1774, et les Ordonnances de 1791 avaient été deux erreurs capitales. Il fallait réagir. Pour

lui une seule solution était désormais possible et serait efficace: celle d'assimiler la population de la province de Québec à celle de la province voisine en un mot de l'angliciser. — "Ce doit être dorénavant le dessein ferme et déterminé du gouvernement anglais d'établir une population anglaise avec LES LOIS ET LA LANGUE ANGLAISE dans cette province, ET DE NE CONFIER SON GOUVERNEMENT QU'A UNE LEGISLATURE DECIDEMENT ANGLAISE (Voir Rapport, page 212). En un mot c'était la suppression totale de la nationalité canadienne française que recommandait Lord Durham.

Il disait aussi "que le Bas Canada n'était qu'une partie des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord; que la race anglaise formait presque toute la population dans les provinces voisines; que le flot de l'immigration l'augmenterait sans cesse; que le Canada français serait un obstacle au progrès général; que les anglais avaient la supériorité du capital et de l'INTELLIGENCE; qu'ils étaient destinés à dominer irrévocablement en ce pays; que par conséquent l'unification de la population canadienne devait se faire dans le sens de la prépondérance anglaise. "Les canadiens français écrivait-il, NE SONT QUE LES RESTES D'UNE ANCIENNE COLONISATION; ils se trouvent et sont destinés à être toujours exilés au milieu d'un monde anglo-saxon; QUOI QU'ILS ARPIVE, QUEL QUE SOIT LE GOUVERNEMENT SOUS L'EMPIRE DUQUEL ILS SERONT PLACES ILS NE PEUVENT CONCEVOIR AUCUN ESPOIR POUR LEUR NATIONALITE. (VOIR RAPPORT, pages 212 à 215) Et d'ailleurs cette nationalité des canadiens français ne pouvait que les tenir dans un état d'irréductible

Suite à la page 4

### L'HON. M. TASCHEREAU ET MEIGHEN

L'hon. M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la province de Québec, a répondu au discours prononcé à Hamilton, Ont., par le très hon. M. Arthur Meighen, chef du parti conservateur.

Voici la déclaration que le Premier Ministre Taschereau a faite à l'Événement :

"L'hon. M. Meighen, au cours d'un discours qu'il a prononcé à Hamilton, la semaine dernière, et qu'il a livré à la presse, donne libre cours au dépit et à l'amertume que lui ont causés les dernières élections. Après avoir eu soin de jeter des fleurs à notre province pour mieux couvrir son attaque, M. Meighen a déclaré que le parti libéral avait eu dans Québec, recours à des méthodes malhonnêtes et que nos hommes s'étaient mal conduits."

"Pour appuyer son assertion, il a daigné me prendre personnellement à partie, et il m'a reproché ce que je suis supposé avoir dit aux électeurs de Montmorency, le seul comté où j'aie participé à la lutte.

"La citation que M. Meighen a faite de mes paroles n'est pas exacte, même s'il a pu la relever telle quelle dans un journal libéral. On ne saurait attribuer à un homme public tout ce que lui fait dire un reporter au cours d'une lutte électorale. Mais je n'ai aucune objection à répéter en substance ce que j'ai dit au braves électeurs de l'île d'Orléans.

"Le parti conservateur, a-t-il déclaré, a trompé l'électorat sur la question de la conscription. En 1916, M. Meighen faisait partie du cabinet Borden, alors au pouvoir. Or, au commencement de la session de 1916, le premier ministre Borden faisait de son siège en Chambre la déclaration suivante qui liait chacun de ses collègues : 'Dans les premiers mois de la guerre j'ai dit clairement au peuple du Canada que nous ne nous proposons pas d'établir la conscription. Je répète aujourd'hui cette déclaration avec emphase; I repeat that announcement today with emphasis'."

"Nous étimes cependant la conscription. Je n'en discute pas la nécessité. Il appartient à l'histoire de trancher cette question. Mais je constate que le cabinet a manqué à sa parole, et qu'il a trompé nos gens."

"Voilà exactement ce que j'ai dit aux électeurs de l'île d'Orléans. J'ai ajouté qu'ils avaient à choisir entre l'hon. M. Meighen, partie à cette duperie, et le chef libéral qui avait suivi la politique de Laurier en laissant le peuple canadien souverain en cette matière.

"Comme citoyen de Québec, j'ai assisté à une assemblée à l'Auditorium où les chefs conservateurs invitèrent les jeunes gens à signer leurs cartes d'engagement. L'hon. M. T.-C. Casgrain, alors ministre des Postes, disait aux jeunes gens : 'Signez, nous voulons connaître les forces de la nation, mais il n'y aura pas de conscription'. On avait aussi demandé à notre clergé d'engager les jeunes gens à signer ces cartes avec l'assurance qu'il n'était pas question de conscription. Nos évêques se rendirent à cette demande et durent constater plus tard qu'elles servaient de base à la conscription. Sans m'attarder à discuter la question de conscription, j'ai eu devoir reprocher à M. Meighen et à ses amis d'avoir sur ce point trompé notre province et d'avoir surpris sa bonne foi. J'ai ajouté qu'il n'avait guère la contribution, puisqu'alors que 60,000 des nôtres venaient à peine d'être ensevelis dans les cimetières de France, M. Meighen s'était empressé de s'écrier dès la première menace de guerre en Turquie: Ready, aye ready. Et cela sans consulter ni le parlement ni le peuple. Le parti libéral avait au contraire, pris l'attitude qu'aucune participation ne devrait se faire sans que l'électorat fût consulté. C'est d'ailleurs l'attitude adoptée par M. Patenaude et ses candidats.

"Si M. Meighen est maintenant prêt à faire des déclarations qui jurent avec son passé, comme il l'a fait à Hamilton alors qu'il a dit que, dans le cas d'une nouvelle guerre, le vote du Parlement avant le départ des troupes, devra être soumis au jugement du peuple—ce qui est bien la doctrine libérale,—pourquoi n'a-t-il pas eu le courage de venir exposer son nouveau point de vue aux gens de Québec? L'heure était assez solennelle les questions assez vitales pour que le chef d'un grand parti se fit un devoir de venir parler à la deuxième grande province du Dominion, qui renferme près d'un tiers de la population canadienne.

"Sir John McDonald et sir Robert Borden, qui ont tous deux remporté des succès dans notre province, ne dédaignaient pas de prendre contact avec les nôtres qui ont l'esprit assez ouvert pour

comprendre la valeur des arguments qu'on leur soumet.

"M. Meighen a été l'artisan de sa propre défaite dans Québec. Il n'avait pas le droit de nous ignorer. Je l'ai dit aux gens de l'île d'Orléans, et ils ont partagé mon avis. M. Meighen ne m'a pas du reste reproché cette déclaration mais il a perdu une superbe occasion de s'expliquer là-dessus.

"Quant à son impérialisme, dont il a été beaucoup question dans Québec, comment ose-t-il nous reprocher de le calomnier à ce sujet, lorsque M. Patenaude lui-même, dès le début et au cours de sa campagne, déclarait publiquement qu'il n'approuvait pas les idées impérialistes de M. Meighen? Bien plus, tous les candidats conservateurs canadiens-français, moins peut-être M. Armand Lavergne, se sont proclamés candidats de M. Patenaude. Cela n'équivalait-il pas nettement à répudier l'impérialisme de M. Meighen et sa conduite passée à l'égard de la province de Québec?"

"Voilà véritablement le secret du désastre conservateur dans Québec, et M. Meighen est mal venu d'attribuer sa défaite à ce qu'il appelle les déclarations malhonnêtes et dangereuses de ses adversaires.

"Aussi bien la Saskatchewan n'a-t-elle pas exactement voté comme la province de Québec? Est-ce à dire que sa population a aussi été trompée? Et comment M. Meighen explique-t-il que 40 pour cent des électeurs d'Ontario ont voté dans le même sens que Québec?"

"Non, il n'y a pas que l'attitude de M. Meighen touchant l'impérialisme et la conscription qui ait influé sur le vote de la province de Québec. D'ailleurs, puisque M. Meighen ne prévoit pas de guerre d'ici cinquante ans, il aurait pu s'expliquer dans Québec là-dessus. Dans cinquante ans il aura peut-être réussi à arriver au pouvoir, et l'on aurait su ce qu'il se propose de faire.

"La province était en vérité éveillée à toutes les questions d'un intérêt vital pour le Canada.

"Pourquoi M. Meighen n'est-il pas venu dans notre province exposer à nos manufacturiers, à nos ouvriers, à nos agriculteurs sa politique sur le tarif, sur le problème des transports des chemins de fer, sur la conservation de nos ressources naturelles, sur nos traités de commerce?"

"Pourquoi n'est-il pas allé dire à Montréal, notre grand métropole, ce qu'il pense du creusage du chenal du St-Laurent, entre Montréal et les Grands Lacs du chemin de fer de la Baie d'Hudson, des chemins de fer nationaux?"

"N'avait-il rien à nous dire?"

"Craignait-il de se compromettre?"

"Montréal n'est-il pas assez grand pour avoir ses confidences?"

"Montréal ne vaut-il pas Toronto, Halifax, St-Jean, Winnipeg, Vancouver?"

"Un de ses principaux organes l'Événement", l'avait à plusieurs reprises invité à venir à Québec. Et M. Meighen pouvait se rappeler qu'il avait été fort bien accueilli en notre ville en 1921.

"Pourquoi n'est-il pas venu?"

"Il est possible qu'un cours de la campagne électorale, quelques orateurs soient allés trop loin. La chose peut arriver dans les deux camps. Mais est-il juste d'en tenir responsable les esprits dirigeants. Dans ce cas, ce penseur de M. Meighen, dont l'ami M. Essery, disait ces jours derniers à London, Ontario, que si M. Ferguson osait toucher au Règlement 17, tout ce qui resterait de lui serait une paire de bottes et de bretelles!"

"M. Meighen a eu tort de laisser parler son dépit et son amertume.

"Qu'il reste assuré que le lien britannique, la loyauté à notre constitution, le respect de toutes les croyances et de toutes les opinions ont eu aussi bon abri dans notre province que partout ailleurs et que l'on s'y intéresse aussi profondément que dans les autres provinces aux questions politiques et économiques."

### UNE OPINION DE L'OUEST

Il est clair aujourd'hui que, les conservateurs n'ayant obtenu une majorité décisive, les libéraux ayant perdu quelque 17 ou 18 sièges, et les progressistes ayant diminué de près des deux-tiers, il n'y a guère, comme nous le disions la semaine dernière, qu'une sorte de gouvernement possible: l'alliance de l'un ou de l'autre des deux groupes les plus forts, libéraux ou conservateurs, avec les progressistes, travaillistes et l'unique indépendant.

Comme il est peu probable que les conservateurs puissent obtenir une telle alliance, on croit que les libéraux y réussiront. En tous les cas elle sera d'un équilibre fort instable et ne permettra qu'un gouvernement hésitant et fort délicat dans son manquement, on peut

### CROQUIS BRETONS

#### VOYAGE A LA COTE D'EMERAUDE

##### SAINT-MALO ET CHATEAUBRIAND

"A St-Malo rien n'était changé, sauf les vagues qui changent toujours."

Cette jolie phrase de Chateaubriand septuagénaire a résumé en un bref raccourci l'immobilité de sa ville natale, et l'aspect toujours variable de la mer, sa vieille maîtresse, me revient à l'esprit quand je me rappelle mon excursion dans la baie d'Avranche, en 1918.

Parti de Paris le soir du douze août, je descendais le lendemain matin à St-Malo; je m'empressais d'aller déjeuner au restaurant de la Duchesse Anne, puis me mettais à déambuler à travers les rues étroites de la ville, de ces corsaires et des grands hommes.

Combien d'hommes illustres, et que de souvenirs pour une cité qui n'a pas douze mille âmes de population! Que d'hommes illustres, dis-je, mais le plus célèbre ou si vous aimez mieux le plus annoncé, le plus proclamé, le plus encombrant, c'est François René de Chateaubriand, l'orgueilleux qui a dans le souvenir des hommes, marqué son empreinte partout où il a passé, comme Bonaparte: "Son pied laisse une trace éternelle" "Sur le front mouvant du désert."

Victor HUGO

J'ai retrouvé hier les courtes notes de ce petit voyage de touriste, fait sur la côte bretonne aux derniers jours de la guerre; je les ai transcrits rapidement, pensant que cela pouvait intéresser les lecteurs du journal, malgré l'incohérence du récit.

J'avais pris ces notes avec l'espoir qu'un jour j'aurais le loisir de les rédiger de nouveau avec soin, mais la vie est si courte et nous vieillissons si vite que nous ne trouvons plus de loisir pour rien, chaque jour étant rempli par sa tâche particulière!

J'ai fait sur la côte d'Émeraude un séjour charmant, c'est-à-dire que je n'ai guère séjourné nulle part, ayant constamment voyagé chaque jour de village en village, de localité, depuis le mont St-Michel qui est en Normandie jusqu'à Paimpol en passant par Cancale, Paramé, St-Malo, St-Servan, St-Énogat, St-Lunaire, St-Briac, etc., et en revenant chaque soir en chemin de fer, en vedette, ou en voiture à Paramé.

Malgré les tristesses de la période que nous traversons alors, (après quarante-huit mois de guerre qui avaient fait périr la jeunesse de toutes les nations) j'ai profondément goûté mon voyage dans ce coin de France qui fut le nid d'où s'échappèrent les barons découvreurs du Canada, dont nous avons à Québec, et sans savoir jusqu'à quel degré, conservé les habitudes et le langage.

Quand les touristes parisiens sont partis, rien ne ressemble autant à un village riverain de l'intercolonial que Cancale ou St-Lunaire, ou même St-Servan qui est très étendu. Quant à St-Malo elle a visiblement une physiologie québécoise avec sa longue jetée ses docks, ses bateaux à vapeur, ses navires à voile, sa belle église de style gothique avec sa flèche superbe qui se voit de très loin! Dans cette église, il y a une pierre commémorative du passage d'Honoré Mender en 1891. La ferme de Limoëlon où naquit et mourut Jacques Cartier, assez obscurément, semble

s'attendre à des élections avant longtemps.

Pour le bien général du pays, et pour éviter le dangereux conflit de l'Ouest contre l'Est, il eût mieux valu, puisque le peuple semble favoriser les conservateurs, que l'Ouest aussi envoyât à Ottawa un fort contingent de conservateurs de façon à contre-balancer ceux de l'Est. Mais allez donc demander à l'Ouest de se ranger solidement dans le camp conservateur!

Heureusement, la province de Québec, avec son bon sens de l'équilibre des forces nationales, s'est rangée du même côté que l'Ouest. Si les libéraux et progressistes arrivent à former un gouvernement, soit ensemble, soit par alliance de leurs forces, la province de Québec mettra dans la balance, en face du poids de l'Ouest, une bonne partie du poids de l'Est.

Cette fois encore, comme déjà lorsqu'il avait donné place, pour l'Alberta, au gouvernement, en accordant à l'hon. M. Stewart le comté d'Argenteuil, nous devons au Québec de ne pas voir écraser l'Ouest par l'Est.

Nous surtout, canadien-français, sachons gré à nos frères de l'Est d'avoir su nous éviter un malheur, qui aurait pu devenir un désastre national. Car, si les conservateurs avaient pris aujourd'hui le pouvoir comme près de cent de leurs députés proviennent de comtés de l'Est alors qu'ils n'en ont qu'une vingtaine venant de l'Ouest, un gouvernement Meighen aurait été forcé de travailler pour l'Est, c'est-à-dire au détriment de l'Ouest. Et, sans être grand prophète, on peut deviner ce qu'aurait été le résultat de cette politique.

Somme toute, c'est la province de Québec qui vient d'être une fois de plus la providence du Canada.

(Du "Bulletin" d'Edmonton.)

Il est près de Rothéneuf, à cinq kilomètres de Paramé.

A St-Malo, le souvenir de Chateaubriand est partout. C'est le grand homme du pays. Après avoir mangé un steak Chateaubriand, qui m'avait coûté cinq francs avec une saucisse Chateaubriand sur la place Chateaubriand, au bout de la rue Chateaubriand, j'ai visité la maison et même la chambre où il est né, "où sa mère lui infligea la vie" comme il disait et j'ai aussi visité son tombeau au Grand Bé où la mer haute me retint deux heures prisonnier. On vint me chercher en emloque au moment où le soir tombait. J'ai failli passer la nuit auprès des cendres poudreuses du monument breton qui, par orgueil et jalousie de gloire posthume, avait tenu à dormir là son dernier sommeil pour faire concurrence à la renommée du grand captif de Ste-Hélène!

L'idée de passer la nuit sur l'îlot du Grand Bé ne me déplaît pas; le ciel était limpide et étoilé la nuit était douce et chaude et j'en avais au front passé d'autres et de plus lugubres, auprès des morts moins illustres, et qui sentaient beaucoup plus mauvais, n'ayant pas eu pendant soixante-dix ans l'air du large pour disperser les odeurs!...

Mais trêve de ce mauvais goût! et citons au sujet de Forgueilleux René quelques lignes de Veillot que j'ai lus penché sur le tombeau même du père d'Atala: Chateaubriand a tenu et mérité une grande place "mais ce n'est pas son homme. Ce n'est ni le chrétien, ni le gentilhomme, ni l'écrivain tels que je les aime. C'est presque l'homme de lettres tel que je le hais. L'homme de prose, l'homme de phrase, toujours affairé de sa pose et de sa phrase, qui pose pour phraser et qui phraser pour poser, qu'on ne voit jamais sans pose, et qui parle jamais sans phrase."

"Il est de ceux qui ne savent écarter aucune pensée capable de revêtir une belle couleur et de rendre un beau son. J'ai vu, dit Veillot, à St-Malo le tombeau de Chateaubriand sur un rocher qui apparaît de loin. L'emphase de ce tombeau peint l'homme et ses écrits et leur commune destinée. Chateaubriand exploité sa mort comme un talent, il a pris dans son tombeau une dernière pose, il a fait de ce tombeau une dernière phrase: une phrase qui se put entendre au milieu de la mer, une pose qui se put voir encore dans la brume et dans la postérité. Mais ce calcul sera trompé. N'ayant toute sa vie songé qu'à lui-même et rien fait que pour lui-même, Chateaubriand a péri tout entier. Sa gloire placée en viager est venue s'éteindre dans cette mer dont il voulait transformer en applaudissement éternel!"

Louis Veillot s'est trompé, car Chateaubriand n'est pas mort, et vivra probablement aussi longtemps que lui-même dans la mémoire des hommes; mais que la page est brillante! Quand donc au Canada produira-t-on un écrivain capable d'en écrire de pareilles!

A trois cents mètres du lieu où se trouve de Chateaubriand, naissait douze ans avant lui en 1780, un autre orgueilleux: Félix de Lamennais, l'auteur de l'Indifférence en matière de religion", des Parole d'un croyant", des "Affaires de Rome", etc. J'ai visité l'endroit où il est né, mais moins ceux que son rival en gloire, sa maison natale, sur la rue St-Vincent, n'existe plus; c'est au centre de la ville, et comme la clientèle des touristes est fort lucrative pour St-Malo depuis une trentaine d'années, l'on en a fait un grand magasin. J'ai également cherché les lieux de naissance de Surcouf, de Duguay Trouin, et de Broussais, mais mettons un peu d'ordre dans mes notes!

St-Malo fut fondée au sixième siècle par l'apôtre celtique Malouin, ou Malo, mais sur cette presqu'île il avait été précédé par l'ermite St-Aaron. Elle est connue, d'un bout de la France à l'autre, sous le nom de Ville des Corsaires. Je crois bien que pendant trois ou quatre siècles les Anglais eux-mêmes ne la nommèrent pas autrement que Corsair City". Son site est extrêmement pittoresque, ses monuments publics sont d'une grande beauté, et son histoire chargée de souvenirs héroïques rend les promenades par les rues et les remparts intéressantes au possible. En face de la Grande Grève, se trouve la Tour des Ramparts construite au treizième siècle et donnant sur la mer; en arrière de cette tour se trouve le Fort National érigé par Vauban et juste auprès de ce fort se trouve l'Hôtel de France, très spacieux, très moderne mais où on a tenu à conserver une vieille partie pleine d'attraits pour les touristes; l'île qu'habitait René de Chateaubriand, l'armateur, et la chambre natale de René, son fils.

Un peu plus loin à gauche se trouve le Fort de la Reine qui s'étend en esplanade jusqu'au Fort National; c'est à mi-distance entre les deux que la machine infernale, vieux vaisseau anglais chargé de poudre, fut envoyé pour détruire la ville au cours de la Guerre de sept ans. Plus loin se trouvent les baraquements militaires qu'on appelle baraquements de la Victoire et qui sont les restes de l'ancien Convent où s'étaient réfugiées la femme de Chateaubriand et sa sœur Lucile au début de la Révolution Française pendant que lui rejoignait l'armée des Princes. De cet endroit l'on a une vue superbe sur la baie de Dinard jusqu'au cap Fréhel, et tournant à droite sur un large bastion se trouve la statue de Jacques-Cartier, le découvreur du Canada. Cette statue est l'oeuvre de Georges Barreau, et Cartier dans son attitude pensive, inquiète, nostalgique, ressemble aux nombreux autres statues qu'on a érigées de lui. En descendant du bastion, on se trouve en face de St-Servan et près de la Porte de Dinan. A gauche, la maison natale de Surcouf. — A droite la maison natale de Céleste Blisson de la Vigne, la femme de René (Quand je vous disais qu'on ne pouvait pas se débarrasser de lui ou de sa famille; c'est une obsession!) C'est ici l'embarcadere pour Dinard, Dinard, la perle de la Côte d'Émeraude! Deux magnifiques hôtels se trouvent là, l'hôtel d'Asfeld et l'hôtel Fontaine. Juste en face, la Tour Solidier et le pont

transportant les passagers à Saint-

Servan pour la modique somme de deux sous. Du côté de St-Servan la promenade est à peu près terminée; remarquons cependant avant de revenir au centre de la ville, les statues de la Vierge Marie au dessus de la Grande-Porte, et de St-Christophe, patron des gardiens du port.

Revenu de ma promenade matinale dans le sud de la ville, je repassai devant l'Hôtel de France, et j'arrivai au château de la Duchesse Anne de Bretagne, château également transformé en baraquements militaires. C'est bien vieux, mais c'est encore magnifique! A l'extrémité ouest il y a près de la Porte St-Thomas une grosse tour dont Chateaubriand a souvent parlé dans les récits de son enfance, c'est la tour QUI QU'EN GROGNE! quand cette tour fut construite, les Malouins protestèrent, car elle dominait les remparts de la ville. "Peu importe, répondit la Duchesse, elle sera construite quand même, car tel est mon bon plaisir." De là l'origine de "peu importe qui qu'en grogne". Un peu plus loin, en face du Grand Bazar, l'on voit une belle et curieuse maison de bois ayant des vitres ornées comme un vitrail d'église; c'est là que naquit, le 10 juin 1773, Duguay-Trouin, le vainqueur de Rio Janeiro, l'un des plus grands marins de la France. A

trois cents mètres de cette maison, se trouve celle où naquit Broussais le grand médecin français. Nous sommes à deux pas de la cathédrale mais ne la décrivons pas; faute d'espace et par manque de ce talent spécial qu'il faut pour décrire les styles d'architecture ancienne; disons seulement que cette église date de 1152, mais qu'elle a été souvent restaurée et transformée. — En sortant

Suite à la page 3

**NOUVEAUX TAUX DE TRANSPORT SUR LA RIVE SUD**

Le public a la plus belle occasion de voyager à un prix qui équivaut au prix du gros, en achetant des Passes Hebdomadaires.

**TRANSPORT A MOINS DE 5cts**

LEVIS TRAMWAYS CO

Téléphone: 2-8064 2-8065 Résidence privée: 2-8066

**A. DESLAURIERS Ltée**

Entrepreneurs-Menusiers et Contracteurs Généraux

Spécialité dans les bois durs: tels que noyer noir, acajou, chêne, châtaignier, gommier, bois jaune, etc., ainsi que les panneaux plaqués.

68 rue Lalemant, Québec.

Téléphone: 2-7865

**T. E. ROUSSEAU Ltée**

INGENIEURS

Entrepreneurs Généraux

48, 2ième Avenue, - LIMOILOU.

POUR VOS IMPRESSIONS Adressez-vous à La Cie de Publication de Lévis

30 RUE SAINT-LOUIS, LEVI

VOYAGE A LA COTE D'EMERAUDE

Suite de la page 2

nant, je reviens à mon hôtel car le soir arrive!

Dans l'après-midi du jour suivant, je dirigeai mes pas vers le GRAND BE où il m'arriva ou faillit m'arriver l'aventure dont je vous ai parlé. A marée basse, sur une île, un quelconque, je dépassai la Grève de Bonsecours, l'arrivai au rocher célèbre, et je gravis les marches ou degrés taillés à même la pierre. Je fus bientôt sur le sommet, mais je ne voyais pas encore le tombeau de l'auteur de Velleda et de Cymolocé. Il est placé du côté de la mer, et j'arrivai par l'autre côté. Enfin, je parvins à l'extrémité ouest du roc, et je trouvai le tombeau tel qu'on me l'avait décrit: sur la pierre une date, pas une indication. Je songai aux vers de L. Martine sur Bonaparte: "Tel-gît: point de nom: Demandez à la terre!" "Ce nom, il est inscrit en "brilliant caractère".

Je me penchai par dessus la petite grille de huit pieds à peu près entourant la pierre du tombeau, au centre de laquelle se trouve une croix de pierre aussi haute de quatre pieds. Je songai que c'était bien là ce qu'il avait demandé dans son testament: une grille pour empêcher les chiens de venir déterrer ses os, une croix de pierre au centre. J'avais emporté avec moi les dix conférences que Jules Lemaitre avait peu de temps avant sa mort écrites sur Chateaubriand et sur sa vie étrange et magnifique! J'avais lu tout ce qu'avait écrit l'orgueilleux René, et je me souvenais des "Mémoires d'Outre-Tombe" au moins dix fois. Je connaissais très bien ce qu'avait écrit de lui Joubert, Saint-Beuve, de Broglie, Anatole France, Renan, John Lemaitre, Brunetière, Victor Girard, et cinquante autres critiques pénétrants que Lescaze résumait, en les dépassant par l'agrément du style, la légèreté de l'ironie, et la finesse de l'esprit.

Je m'assis près du tombeau; un parfum de foin d'odeur inonda mon sens olfactif. J'ouvris mon cher Lemaitre, et je commençai à lire devant cet Atlantide dont les yeux sont si belles à cet endroit que l'on a envie de s'y faire disparaître à jamais. En face de moi, à cinq kilomètres, se trouvait l'île de Césaire, sur laquelle on avait interné les déserteurs militaires que l'on ne jugeait pas à propos de fusiller, et qui attendaient que l'on décidât de leur sort. A droite de moi le PETIT-BE; derrière moi, St-Servais et St-Malo, à ma gauche, Dillard et l'île d'Harbour; je trouvais tout cela splendide car je n'avais pas vu la mer, l'océan, depuis deux ans.

Plongé dans ma lecture ou admirant le pittoresque de la Côte bretonne, je ne m'étais pas aperçu que la marée montait vite et couvrait déjà la grève presque entièrement. Un bruit de deux heures quand j'en eus fini l'histoire de Fouché, Talleyrand et de la Révolution.

Il faisait très beau l'air était parfumé par le foin odoriférant à l'arôme duquel se mêlait la senteur des algues marines, des goémones vertes! Je souris encore d'y penser, Veilleur solitaire de Chateaubriand, soixante dix ans après sa mort, auprès de son tombeau dans une île déserte, cela avait un attrait tout à fait romantique. Vraisemblablement si j'y passais la nuit, j'y renouerais en songe, le cours de ses longs voyages et de son orageuse carrière, dont le récit m'avait toujours passionné!

Je le verrais aux prises avec les événements et avec les hommes. Je verrais également ses belles amies, madame de Beaumont, madame de Custine, madame de Duras, madame de Noailles, madame de Vichet la belle Occitanienne, Hortense Allart et surtout madame Juliette Récamier, et combien d'autres. Je le verrais aux prises avec Napoléon, qui avait passé sur lui un jugement terrible et juste "c'est un raisonneur dans le vide mais doué d'une grande force de dialectique". J'en étais encore à évoquer dans le recul d'un siècle tous les personnages du drame de cette vie "au cent actes divers" quand j'aperçus une chatouille qui tournait la pointe de l'île voisine de PETIT-BE. Je hélai l'homme avec toute la force de mes poumons: il m'entendit tout de suite et vint me chercher. J'eus tout certainement. J'ai sans doute perdu les plus beaux songes de ma vie; à coup sûr les plus pleins, les plus drus, les plus frissonnants; la réalité n'a rien de tel à offrir. Sur le paraveur je demandai à mon "sauveur" comment il se faisait que j'étais demeuré cet après-midi-là le seul touriste auprès du tombeau le plus visité de France". C'est la fête de l'Association aujourd'hui, me dit-il, il y a eu un "pardon" pour les morts, et une grande prière publique pour la victoire qui s'en vient".

Quand j'arrivai à l'hôtel de la côte d'Émeraude, la société la plus intéressante se trouvait réunie dans la salle à dîner. Chassés par le voisinage de l'occupation allemande, on y voyait surtout les gens de l'Est, dont je n'avais jamais observé le type particulier: des résidents de Naney, d'Épinal et de Belfort; quelques familles de réfugiés Charleville, de Lille et même quelques bruxellois, dont le langage détonait au milieu d'un groupe de tournaizeux venus en vacances à Paradi. Il s'y trouvait aussi des soldats alliés, appartenant à plusieurs races: des Américains, des Écossais, des Australiens à la mâchoire carrée, des Belges au parler savoureux. Tous parlaient de la guerre, énuméraient les diverses péripéties du sombre drame qui marchait vers son dénouement. La victoire était déjà dans l'air, et pénétrait l'âme de la France comme la vague ensolée de la marée montante couvre graduellement la plage de St-Malo de son cristal mobile. J'ai profondément ressenti dès lors le bonheur de tous ces braves gens qui venaient enfin disparaître après cinquante années d'angoisses, et quatre ans de sanglants sacrifices, la terrible menace d'une servitude éternelle sous le joug brutal d'un peuple grossier!

J.-Auguste Gallois

LES IDEES POLITIQUES

Les idées font les partis politiques; les intérêts font les groupes. Cette vérité est de plus en plus en lumière dans notre pays, depuis quelques années.

Le groupe des progressistes, né en 1921, a pris son origine dans l'ouest pour servir des intérêts locaux.

Ce mouvement a eu, un moment, une importance qui s'est imposée à l'attention de tous et a apporté dans notre vie politique des complications jusqu'alors inconnues.

Mais à cause du point de vue très limité qui l'inspirait, il ne pouvait devenir un parti politique stable et durable; il devait être de courte durée, et en effet, il s'éteint déjà sous nos yeux. Un tel groupe qui avait connu des succès électoraux dans la province d'Ontario, n'y a vécu que l'espace d'un parlement. Dans l'ouest, les progressistes contrôlaient trois provinces, de 1921 à 1925, dans le domaine fédéral. Aujourd'hui, ce groupe a perdu son prestige et il s'en va rapidement vers un effacement définitif. C'est que pour vivre, un parti doit s'appuyer sur des idées générales qui embrassent l'ensemble du pays et sortent du cadre restreint d'un groupe.

Il faudra qu'avant longtemps, les Canadiens de l'ouest rentrent dans les rangs du parti libéral ou du parti conservateur.

L'un et l'autre des grands partis politiques canadiens ont joué un rôle utile dans notre histoire, ils ont tous deux contribué à l'édification de la nation canadienne.

Toutefois, il faut l'admettre, le parti conservateur a de plus en plus rétréci sa sphère d'action, écourté sa vision des choses; il a, depuis quelques années, cessé de s'inspirer des idées maîtresses qui doivent guider une grande politique et il s'est orienté de plus en plus vers des intérêts de classes, de groupes, et de clans. Qu'il s'agisse de tarif douanier, il se fait le protecteur des nobles de la haute finance au détriment de la masse du peuple. Qu'il s'agisse de politique internationale, il se fait le serviteur des projets impérialistes au seul profit de l'empire britannique. M. Meighen, le chef actuel du parti conservateur, personnifie ce programme aussi funeste à notre vie économique qu'à notre vie nationale: haute protection et impérialisme britannique. Ces deux erreurs nous conduiraient à l'abîme. M. Meighen, à certains moments, semble s'en rendre compte lui-même. Alors, il cherche à rassurer les esprits en déclarant qu'il veut une protection douanière "adéquate" et que dans nos relations internationales la volonté du peuple doit être avant tout respectée.

Paroles vaines et contredites par les actes de M. Meighen lui-même.

Bien fou serait celui qui s'fierait M. Meighen, et avec lui la direction du parti conservateur, sont entre les mains des gros financiers, des capitalistes avides et insatiables que l'égoïsme rend tyranniques.

M. Meighen et les Tories qui dirigent le parti conservateur ont montré, pendant la guerre, en quel mépris ils tiennent la volonté du peuple.

Cette orientation de l'ancien parti de Macdonald et de Cartier vers les étroits intérêts de clans ou de groupes, a rangé du côté des libéraux la masse des Canadiens qui comprennent que les intérêts supérieurs de la nation canadienne demandent que le gouvernement national échappe aux coups de main d'une certaine haute finance interlope et boulimique, de même qu'aux dangers plus graves encore d'un impérialisme qui ferait des Canadiens des serfs taillables et corvéables à merci.

La province de Québec, chez qui l'on trouve mieux que dans toute autre province le vrai sentiment canadien, vient, pour la troisième fois, de rendre un verdict non équivoque qui condamne la politique du parti conservateur tel qu'il est dirigé et orienté depuis quelques années.

Ailleurs, quoi que l'on dise, la politique de haute protection et l'esprit impérialiste qui caractérisent le parti conservateur-tory ne sont guère plus populaires.

Seule, la province d'Ontario paraît goûter ce programme. Des causes locales et des circonstances spéciales ont provoqué le résultat obtenu dans les provinces maritimes et dans la Colombie anglaise.

En face du groupe progressistes qui s'effrite, et du parti conservateur qui s'est rapetissé en servant des intérêts de groupes, le parti libéral reste fort parce qu'il veut faire triompher la grande idée nationale canadienne qui plane au-dessus des classes, qui domine tous les intérêts étrangers à notre pays.

S'inspirant des meilleurs traditions canadiennes, il tend vers une prospérité gé-

SIR FRANÇOIS LEMIEUX NOS FORCES HYDRAULIQUES

Administrateur de la province de Québec

Le 12 novembre 1925, sir François Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure, a prêté le serment d'office comme administrateur de la province de Québec durant le congé d'absence du lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Pérodeau.

C'est pour cela, nous a-t-on dit, que le pavillon britannique flotte tous les jours sur la palais de justice.

C'est l'intérimaire de l'Etat, sir François n'a pas abandonné ses importantes fonctions judiciaires. Il est à l'oeuvre comme d'habitude. Son cabinet de travail est toujours accessible. Tout le monde y reçoit un accueil empreint de dignité, de bienveillance et de franchise.

Parmi les Canadiens qui servent et honorent leur pays, sir François Lemieux est et restera l'une des personnalités les plus caractéristiques et les plus élevées des étapes de sa longue carrière nous le montrent dans le rôle d'un magistrat ayant à cœur le respect de la loi et des tribunaux. Son titre de juge en chef lui met sur les épaules les responsabilités de l'administration de la justice. Le bane, le barreau et les contribuables ont également profité de ses connaissances, de sa vigilance et de son exemple.

En beaucoup de pays, à notre époque, les institutions publiques ont été sapées dans leurs fondements tantôt par l'abus d'autres fois par le mépris de l'autorité judiciaire. Il n'en est pas ainsi dans notre province de Québec. Sans prétendre que notre système ne soit plus susceptible d'amélioration, les réformes opérées par l'hon. procureur général et premier ministre actuel de notre province lui ont donné l'élasticité et l'efficacité voulues pour la protection de la personne et de la propriété, tant des individus que des corporations.

Le peuple a généralement confiance dans les tribunaux et les juges chargés de faire observer les lois. Cette confiance est nécessaire et elle est méritée, grâce à notre excellente organisation judiciaire, grâce aussi aux dignitaires qui assurent le fonctionnement normal, et à la tête desquels sir François Lemieux occupe une position dirigeante. Il nous fait plaisir d'associer à son nom celui de son juriconsulte officiel comme administrateur de la province, l'hon. M. Tasse, qui fut son confrère au barreau de Québec, et celui de l'hon. M. Lapointe, ministre de la Justice à Ottawa, qui fut son élève et son clerc. Ce sont trois des nôtres que leurs mérites personnels et les hasards de la politique ont constitués les gardiens de la loi et, dans leurs sphères respectives, les tenants de la bonne administration de la justice dans les affaires publiques et privées.

Québec a le privilège de les compter parmi ses meilleurs citoyens. Par une heureuse coïncidence, l'un d'eux cumule actuellement les fonctions de chef du pouvoir exécutif et judiciaire, et un autre est son conseiller constitutionnel. Nous avons donc chez nous toutes les garanties que nos corps publics continueront d'agir dans les limites de la légalité et que, si quelques-uns s'en écartent, ils y seront promptement ramenés. Sans la stricte observance des lois, les sociétés les plus prospères finissent dans le désordre et la ruine.

L'OEIL

"Parmi les causes profondes du déséquilibre social actuel, figure la perte partielle des habitudes mentales qui orientaient jadis la conduite et dispensaient d'avoir trop à réfléchir avant d'agir."

"Ne pas résister en politique à une force antagoniste puissante est se condamner à avoir devenir irrésistible. Les Girondins de nos jours en ont fait l'expérience."

nérale en protégeant tous les groupes, producteurs et consommateurs; il veut affermir et élargir l'autonomie canadienne; il travaille à unir toutes les parties de notre vaste Dominion et à amplifier le sentiment canadien qui doit animer la Confédération.

Rien ne tient tant au coeur de M. MacKenzie King, le chef du parti libéral que cette politique qui est celle de l'avenir.

De plus en plus, le parti libéral devra s'en inspirer.

L'idée libérale canadienne répond aux besoins de tous les coeurs sincèrement canadiens, aux intérêts de toutes les classes et aux vœux de toutes les provinces. L'ouest et l'est trouvent dans le parti libéral le terrain d'entente qui devient urgent et sans lequel notre pays périrait.

Les hommes changeront, passeront, mais l'idée libérale canadienne demeurera et sera la seule qui maintiendra le large parti national qui s'impose et qui s'impose et qui ralliera tous les Canadiens pour que le Canada est la seule et unique patrie.

JRP

NOS FORCES HYDRAULIQUES

La lutte électorale qui vient de s'ouvrir dans le comté de Champlain nous fait songer naturellement à l'une des plus grandes richesses de notre province: l'énergie hydraulique. Les nombreuses industries et les principaux centres de ce comté n'existent que par cette énergie. Grand-Mère, La Tuque et autres groupements y dépendent à peu près entièrement de la houille blanche. L'industrie forestière, sans elle, n'y serait qu'à l'état embryonnaire.

Plusieurs autres territoires de notre province jouissent des mêmes avantages. Que seraient Chicoutimi et Lac-St-Jean sans la formidable force motrice des chutes d'eau qui alimentent plusieurs industries importantes et font vivre ainsi des milliers d'hommes? Sans parler de Port-Alfred, Chicoutimi, Jonquières et Kéogami, qui se sont peuplés par l'électricité, condition nécessaire de l'exploitation en grand de la forêt, jetons les yeux sur ce qui se passe actuellement à la tête de la rivière Saguenay, à la Chute-à-Caron. On y dépense actuellement cent millions et plus dans le harnachement de l'une des chutes les plus puissantes du monde. Une ville s'y élève dont la population, dans quelques années pourrait atteindre 50,000 âmes; de grandes usines emploieront bientôt des milliers d'hommes dans la fabrication de l'aluminium; la force motrice et la lumière provenant de cette source inépuisable seront distribuées dans toute la région du lac St-Jean, qui connaîtra une prospérité sans précédent.

Les diverses administrations libérales qui se sont succédées en cette province, depuis vingt-sept ans, ont puissamment collaboré à cette oeuvre d'exploitation de nos richesses hydrauliques. Grâce à elles, des capitaux, qui ne seraient jamais venus autrement, sont entrés chez nous par centaines de millions. Que de petites fortunes se sont édifiées, parmi nos compatriotes, au moyen de cette immigration de l'argent étranger!

Le gouvernement a sa large part de mérite dans ces entreprises gigantesques. Le Lac St-Jean entre autres lui devra beaucoup. Et la province, en général, lui sera reconnaissante de s'être prononcé énergiquement, courageusement, contre l'exportation de notre houille blanche. Par cette attitude protectrice, il force le capital étranger à s'établir chez nous en permanence, c'est-à-dire à créer des entreprises nouvelles sur notre terre.

Les Etats-Unis manquent de forces hydrauliques. Ils ont le charbon, mais il en coûte fort cher pour produire l'électricité par la vapeur. Depuis une douzaine d'années, la houille noire américaine a triplé de prix, et les difficultés inécessantes, qui s'élevaient entre patrons et ouvriers des mines, ne sont pas de nature à encourager les fondateurs de la grande industrie. Ceux-ci ont les yeux sur nos cours d'eau. Ils préféreraient sans doute un transport du fluide électrique au-delà des frontières canadiennes, mais devant l'embargo voulu par nos chefs, que feront-ils?

Ils devront venir chez nous. Le jour n'est pas loin, croyons-nous où de multiples fabriques, financées par des Américains, produiront sur notre sol une variété considérable d'articles divers. Des villes naîtront ici et là. Des traités de commerce entre le Canada et les Etats-Unis feront des brèches au tarif Fordney, qui nous nuit, et permettront aux fabricants établis au Canada de s'emparer plus aisément du marché de 120 millions d'Américains.

Cela n'est pas un rêve. Il est reconnu que l'industrie suit la force motrice. L'une ne va pas sans l'autre. Or, la dernière nous est donnée par la nature en abondance.

Nos rapides et chutes d'eau peuvent nous fournir sept à dix millions de chevaux-vapeur. Là-dessus, nous n'en avons développé que 1,310,000 environ. Les fabriques de pâte et de papier en absorbent 396,000; l'industrie électro-chimique 100,000; l'éclairage, 100,000; les tramways, 80,000. Il nous reste donc six à huit millions de chevaux-vapeur disponibles.

Songons à ce que nous faisons actuellement avec 1,310,000 forces, à ce que nous ferons avec des énergies multipliées sept fois plus d'industries et, peut-être, sept fois plus de population. Ne serait-ce pas la meilleure garantie du rapatriement d'un certain nombre de Franco-Américains, et surtout, le coup de mort à l'exode des nôtres vers les centres manufacturiers?

Il y aurait beaucoup à dire sur le sujet: la permanence absolue des forces hydrauliques, contrairement à beaucoup d'autres richesses naturelles, qui s'épuisent; l'essor donné par l'électricité à nos activités minières, qui viennent à

NOTRE HOUILLE BLANCHE

On connaît la politique du gouvernement de Québec au sujet de notre houille blanche. L'hon. M. Taschereau l'a bien définie, vers la fin de l'été, dans un discours que toute la presse du pays a publié et que toute la population du Québec a applaudi. Cette richesse naturelle nous la gardons pour nous, pour nos industries, pour nos besoins domestiques. Quelle que soit la puissance de nos pouvoirs hydrauliques, nous ne devons pas en aliéner un seul au profit de l'étranger. Ce serait non seulement créer une concurrence préjudiciable, mais ce serait aussi mettre un obstacle à notre progrès industriel qui fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de nos gouvernements. C'est pour son avancement que l'on a construit des bonnes routes dans toutes les directions de la province, depuis ses limites ouest jusqu'à la Gaspésie, et que l'on a érigé les centaines de ponts métalliques mettant en communication directe et prompte les petites villes et les municipalités avec les grands centres.

La houille blanche va être le complément de cette colossale entreprise de voirie. Elle va doter les villages de petites industries qui procureront du travail aux fils de cultivateurs qui n'ont pas d'aptitudes pour l'agriculture ou qui ne se sentent pas attirer vers cette carrière.

Ce sera là un moyen efficace pour notre province, sinon supprimer l'exode de nos jeunes gens, sans toutefois nous en dépriver, mais en ayant suffisamment d'argent pour cela. Les traités de la guerre, et les financiers de l'après-guerre payaient la dette !!!

RESULTAT NET: l'homme qui parlait en prophète, bien que traité, le Catilina de St-Hyacinthe, ou le Judas de Pathmos, s'est fait battre par 1680 voix, juste le même nombre de voix qui avait accompli la défaite du dit Vallières en 1921. Alors, ce n'était pas la peine; ce n'était pas la peine; ce n'était pas la peine; ce n'était pas la peine assurément! De changer de cheval dans le courant!

peine de maître; l'influence que procure à notre province un accroissement rapide de sa prospérité économique et de sa population.

Mais en voilà assez pour inspirer de l'optimisme à tout le monde.

LE SOLEIL

En cette circonstance, comme en toute autre où nos intérêts sont en jeu, il faut le dire à son honneur, le gouvernement de Québec a agi avec fermeté et patriotisme. Il n'a pas voulu, pour aucune considération, laisser la province se dépeupler de ces sources de richesse naturelle qui seront, en toute probabilité, la clef de notre fortune future.

L'hon. M. Taschereau a fait mieux encore pour nous assurer une entière protection. Afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans les contrats des compagnies qui ont obtenu le privilège de faire usage de notre énergie électrique, il a fait insérer une clause qui en défend strictement toute exportation aux Etats-Unis par le canal d'une autre province canadienne.

C'est là une sage mesure qui nous met à l'abri de toute spéculation qui aurait pu tenter de faire ces compagnies privées dont l'intérêt personnel prime toujours l'intérêt général de la communauté.

De cette façon, nous sommes sans inquiétude, et une fois de plus les autres provinces moins bien partagées que nous sous le rapport des pouvoirs hydrauliques imiteront l'exemple du Québec.

La revanche des médiocres

Lors des dernières élections, Philippe Vallières, l'illustre Philippe, avait de nouveau voulu se présenter dans Dorchester, contre l'honorable M. Lucien Caumon. Mais il paraît que l'organisation électorale ne le trouvait pas suffisamment éloquent pour faire face au Solliciteur-Général. On voulait un homme qui parle, qui parle beaucoup, avec emphase et lyrisme! On est allé en chercher un assez loin, et qui coûtait cher, mais enfin on avait suffisamment d'argent pour cela. Les traités de la guerre, et les financiers de l'après-guerre payaient la dette !!!

RESULTAT NET: l'homme qui parlait en prophète, bien que traité, le Catilina de St-Hyacinthe, ou le Judas de Pathmos, s'est fait battre par 1680 voix, juste le même nombre de voix qui avait accompli la défaite du dit Vallières en 1921. Alors, ce n'était pas la peine; ce n'était pas la peine; ce n'était pas la peine; ce n'était pas la peine assurément! De changer de cheval dans le courant!

"En politique, une vérité indiscutable (comme la protection outrée, — alors !!!) n'est souvent qu'une erreur suffisamment répétée."

"La vie politique et sociale n'étant possible qu'au moyen de transactions et de compromissions, l'intransigeance constitue la plus dangereuse des doctrines."

Advertisement for Old Chum tobacco. It features an illustration of a man in a suit sitting at a table, smoking a pipe. The text reads: "15¢ LE PAQUET - aussi en boîtes métalliques HERMETIQUEMENT FERMÉES d'une 1/2 lb. Le Tabac de Qualité OLD CHUM".

Subscription form for "LE CRI DE QUEBEC". It includes the text: "ABONNEZ-VOUS AU 'CRI DE QUEBEC'", "Découpez le blanc suivant et envoyez-le avec \$1.00 au 'Cri de Québec', Boîte 85, H.-V. Québec.", and a section for "Je, soussigné, m'engage à recevoir le journal 'LE CRI DE QUEBEC', journal hebdomadaire, pour une période de... mois à commencer le...". It also has fields for "Signature", "No. Rue", and "Ville".

EN MARGE DE NOTRE HISTOIRE

Suite de la page 1

"infériorité. C'est pour les faire sortir de cette infériorité que je désire les "angliciser", s'écrit-il. "On peut difficilement concevoir une nationalité plus dépourvue de TOUT CE QUI EST DE NATURE A ELEVER A VIVIFIER UN PEUPLE que ne l'est celle des français du Bas Canada. "PAR SUITE DU MAINTIEN DE LEUR LANGUE ET DE LEURS COUTUMES. Ils sont un peuple sans "histoire et sans littérature" (Voir Rapport 216-218). Tel est dans ses grandes lignes le fameux Rapport de Lord Durham. Il voulait par l'Acte d'Union angliciser les Canadiens français et faire disparaître leur nationalité dans le grand tout anglo-saxon! Faire disparaître leur "patois" campagnard, leurs institutions désuètes, et leurs traditions naïves de paysans bretons! Tout cela pour nous améliorer, pour nous rendre plus habiles et plus forts, PLUS INTELLIGENTS, en somme. On sait comment il a réussi!

Le moyen fut adopté mais grâce à la Providence Divine le but ne fut pas atteint! Loin de là! Lord Durham ne survécut pas longtemps à la production de son rapport. Il mourut l'année suivante, à Cowes, dans l'île de Wight, âgé de quarante huit ans, et laissa le souvenir d'un homme d'Etat doué de grands talents, mais désagréable à tous les partis à cause de son caractère irascible et de ses opinions intolérantes. — Guizot qui le visita peu de temps avant sa mort, écrit de lui ceci: "Il m'aurait sûrement intéressé si dans son orgueilleuse mélancoie, je n'avais reconnu une forte empreinte d'égoïsme et de vanité".

Haliburton, le vieux tory, juge en chef de la Nouvelle Ecosse, (Sam Slick dans le monde des lettres) a publié contre lui une série d'articles où il attaque l'oeuvre de Lord Durham par un autre secteur. Il lui reproche, cependant, et sans pitié de ne pas avoir compris et dès les premiers jours, la certitude de la survivance française au Canada. Quant au reste, il ridiculise le caractère du gouverneur général, son amour du faste, de la représentation et de l'appareil. Il l'appelle un "radical autocrate".

Je dois au Cours d'histoire du Canada de l'honorable Monsieur Thomas Chapais presque toute la substance des lignes qui précèdent; je demeure reconnaissant à l'éminent historien qui a bien voulu publier sur ce rapport de Lord Durham une analyse détaillée et concluante et j'avoue que je regrette beaucoup ne pas avoir lu avant hier le quatrième volume de ce cours d'histoire. J'y ai trouvé, à part cette analyse, des choses extrêmement intéressantes qui renforceront la conclusion de mon article de la semaine dernière sur l'antagonisme de la province d'Ontario à notre égard... entr'autres cette adresse que Charles Poulett Thompson (lord Sydenham) reçut du Conseil de Ville de Toronto, le 22 novembre 1839 et qui contient les ineffables suivantes: "Ayant compris que l'un des principaux objets de votre visite en cette province d'Ontario, pour assumer la responsabilité de son gouvernement est de constater l'état de l'opinion publique relativement à l'Union Législative proposée entre le Haut et le Bas Canada, nous demandons respectueusement la permission d'exprimer notre conviction que toute union législative serait fatale à l'Union de ces provinces avec la mère patrie, si elle n'avait pas pour fondement la prédominance de la partie loyale de la population, mais accordait au contraire à l'élément qui par son éducation ses coutumes et ses préjugés est étranger à notre nation et à nos institutions surtout à cette faction qui a été engagée dans une rébellion ouverte et dans une conspiration traître contre le gouvernement — les mêmes droits et les mêmes privilèges qu'à la "loyale population britannique de ces provinces dont la fidélité et le zèle envers le Souverain et la constitution "se sont manifestés au risque de sa vie "et de ses biens!"

Après nous être inclinés devant les grands desseins de Lord Durham, remercions à genoux ce cher Conseil Municipal de Toronto, pour ce chaud rayon de générosité traversant le brouillard de sa prose officielle! On ne saurait monter plus de grandeur d'âme dans un document public! Malheureusement Toronto est, aujourd'hui comme alors, le coeur et la tête de la province voisine, et les dispositions de la masse n'y ont pas changé à notre égard. La constitution de notre pays ayant été renouvelée et

BILLET DE LA SEMAINE

Suite de la première page "Seigneur inscrites sur les Tables de la Loi." Il est entré en campagne. On sait le reste, il s'est fait élire comme indépendant dans Labelle, après avoir noyé son adversaire abominablement. Pourtant, contre un homme de rien, qui était poursuivi, saisi, honni, conspué, il n'a pas obtenu une si grande majorité qu'il puisse s'en vanter; son adversaire a tout de même pris au delà de quarante pour cent du nombre des votes inscrits. N'importe, il est l' élu de Labelle et sa nature "essentiellement vaniteuse", (Fournier), va profondément jouir de pouvoir imposer aux bleus et aux rouges, à la Chambre des Communes, son omnicience et ses principes de haute morale! Lui seul par le dogme souverain de son infailibilité aura raison tous les jours et sur toutes les questions. Sur la satisfaction d'amour-propre que son talent de paroles lui procurera, nous n'éprouvons aucun doute. Bennett seul peut lui tenir tête, comme orateur, et pas sur toutes les questions, pas dans tous les domaines! Mais ces satisfactions ne sont-elles pas vaines, stériles, et ce talent qui ne fait rien, qui n'obtient, ne réalise rien, n'est-il pas lui-même comme un luxe inutile?

Nous avons parlé de ses idées fausses et l'on nous demande de développer ce que nous voulons dire. Sans énumérer une par une ces idées erronées, nous aimerions pouvoir exprimer ici d'une façon générale tous nos regrets de voir un homme d'un pareil talent répandre dans l'âme du peuple des tendances pernicieuses comme les suivantes, entre beaucoup d'excellentes préceptes: "Il s'est efforcé depuis la guerre d'éloigner les canadiens français de la France et du "sentiment français, en dépit de l'admiration "que nous éprouvons tous pour l'héroïsme de "notre mère-patrie! Il a écrit tout ce qu'il "pu contre l'Angleterre, avançant que les cir- "constances ne nous permettent de songer à "une autre destinée! Il a plus que tout autre "contribué à élargir le fossé entre les deux "éléments ethniques principaux du Canada " ("Ce fossé est pourtant bien assez large!"). "Afin de pouvoir exhiber ses connaissances encyclopédiques, il s'est constamment efforcé d'intervenir dans les questions provinciales dont il ne saisissait ou ne voulait saisir que l'angle favorable aux doctrines étroites de Monsieur Héroux!

Son article de samedi le 21 novembre révèle l'existence de tous ses anciens défauts, et le désir de se mettre en contradiction avec tous les gens raisonnables. Il conseille aux électeurs de Jacques-Cartier, de Berthier, de Champlain, d'Argenteuil, de voter contre le gouvernement provincial actuel afin de "ramener ce gouvernement dans le bon chemin" (Textuel). Voyez-vous le sens pratique de cet homme qui veut PLONGER PAR PLAISIR QUATRE COMTES DANS L'OPPOSITION, quand la situation générale est bonne et qu'un nouveau principe important n'est en jeu? Nous croyons plutôt que Bourassa veut satisfaire une vieille rancune tenace qui date d'une quinzaine d'années, rancune opiniâtre jointe au désir de jouer son rôle de Jupiter pontifiant! Certaines choses qu'il reproche au premier ministre provincial sont assez ridicules: "Il dit que Monsieur Taschereau est un tory et que la "Gazette" est son organe de prédilection! Henri! Tu vas un peu fort! Comme les poilus du Nord disaient aux Marcellais: "N'en jette plus, la cour est pleine!... Il intervient de nouveau dans la question de l'Assistance Publique, et dit que le gouvernement provincial a fait voter cette loi contre l'avis unanime des évêques de cette province. La Loi de l'Assistance publique date déjà de quelques années; peu importe que certains évêques et non pas tous aient eu dans le temps des appréhensions sur le fonctionnement de cette loi; l'important c'est qu'aujourd'hui ils en soient tous satisfaits. S'ils restent encore des dissidents, Monsieur Bourassa ferait mieux de les nommer, afin d'appuyer son argument sur un témoignage actuel de réelle valeur. Quant aux institutions de charité, l'aide qu'elles ont reçu du gouvernement Taschereau n'a pas d'équivalent dans aucune autre province depuis que le Canada existe. Monsieur Bourassa ne saurait trouver dans toute la province, une seule institution qui vult ou put se plaindre d'avoir été, comme il le dit, "INDIGNEMENT TROMPÉE". Ce qui est affirmé gratuitement mérite d'être réfuté gratuitement!

Il parle de la Loi des Liqueurs que je ne défendrais pas ici car il est admis que si les conservateurs arrivaient un jour au pouvoir, ce serait la première source de revenus qu'ils maintiendraient. Quant au reste, beaucoup d'autres que moi aimeraient à défendre cette Loi des Liqueurs, avec des arguments concluants. Bourassa parle de la politique des routes, mais ne précise rien. Il prétend avec emphase qu'un grand nombre de municipalités subissent aujourd'hui les "conséquences d'une politique onéreuse". Pourquoi donc, Monsieur Bourassa ne lit-il pas les oeuvres de Talleyrand: il y trouverait cette pensée,

Fables-express Aureng-Zeb, un tyran farouche, Ayant un jour saisi vingt "bleus" Il les enlisa sur des pieux: On ne dit pas si c'est par la bouche. Moralité: MALHEUR AUX VAINCUS! PARISIANA

transformée en 1867, les petits fils de la génération ontarienne de 1840 sont bien obligés de s'y soumettre mais leur coeur reste le même. Ils ont à l'égard de notre province les mêmes sentiments et les mêmes idées. L'on s'en aperçoit à chaque élection. Le souvenir de leurs ancêtres leur inspirent toujours le mépris de la race conquise, et quand ces électeurs d'Ontario viennent contre nous apporter leurs votes, pour rendre un suprême hommage à la mémoire de Lord Durham: CE SONT ENCORE LEURS MORTS QUI PARLENT. J.-Auguste GALIBOIS

rédiger d'une façon lapidaire: "CE QUI EST EXAGÉRÉ EST INSIGNIFIANT"

A propos de la Banque Nationale et de la Machine Agricole, il accuse le gouvernement d'avoir fait fi des principes fondamentaux de la justice et de la légalité. "Voilà" dit Panurge? Il faut voir, mais ce que je sais être indéniable, c'est que le gouvernement Taschereau a sauvé notre peuple d'un désastre comme il n'en avait jamais connu, désastre qui aurait causé un recul, une régression de cinquante ans dans son essor économique. Monsieur Bourassa qui n'est pas un homme d'affaires et ne l'a jamais été, reproche au gouvernement d'avoir fait échapper aux conséquences de leurs actes les responsables de la mauvaise administration de la Banque. Il était bien averti qu'il n'y avait ni vol, ni prédations, comme à la Home Bank dans les affaires de la Banque Nationale. La comptabilité était en parfait ordre. Alors pourquoi causer gêne et sensation en exhibant la nomenclature des mauvais escomptes faits de bonne foi aux heures de prospérité??? Pourquoi? Pour créer une autre panique et forcer le public à lâcher pied? Cela eût été intelligent vraiment! Quand on songe qu'une banque est une institution de confiance publique, qui a besoin de cette confiance pour subsister, pour se développer et se répandre, on conçoit tout de suite combien Monsieur Bourassa est peu pratique quand il veut punir les administrateurs d'alors, et jeter dans la foule des idées d'enquêtes affolantes et déprimantes! L'on pourrait même ajouter que Monsieur Bourassa n'est pas un bon patriote, au point de vue d'économie locale, car si les enquêtes qu'il préconisait avaient été faites et avaient entraîné le retrait de la moitié des fonds, par cette panique psychologique qu'ont les déposants, comme nous n'avions plus qu'une seule grande banque d'escompte, notre race entière privée de toutes ressources commerciales, aurait été à la merci des institutions financières étrangères. Sans argent et sans industrie, sauf l'agriculture, nous aurions rétrogradé à la période des soulèvements de boue!

Mais monsieur Bourassa dans son incomparable grandeur, se place — il le dit lui-même — bien au-dessus des mesquins intérêts de parti. A califourchon sur le croissant de la lune à son déclin, armé d'une lunette prismatique qui l'éblouit, il regarde les pauvres humains s'agiter dououreusement sur l'écorce terrestre et ne leur trouve à distance que la taille de vulgaires filiputins. Alors ne doit-il pas leur donner de bons conseils pour grandir leur taille, et leur aider à atteindre les hauteurs où il se tient? "Voilà contre le "gouvernement provincial", dit-il, "car même "s'il est acquis qu'il reste au pouvoir, cette "salutaire leçon le ramènera dans le bon che- "min et lui inspirera un souci plus marqué "de l'opinion." De quelle opinion? Celle du peuple ou celle de Maître Henri? De la vôtre? Rien que cela! Maître Henri! De votre part c'est vraiment trop peu!!!

Quand j'eus fini la lecture de cet article, j'allai chercher dans ma bibliothèque un petit volume intitulé "Mon Encrier" par Jules Fournier, (Éditeur Madame Jules Fournier, Montréal 1922), et je m'empressai d'en extraire les lignes suivantes pour éclairer nos lecteurs sur la mentalité de Maître Henri (pages 137 et 138): "cet impérieux besoin "d'étaler son érudition l'a conduit dès long- "temps à sacrifier au profit d'arguments sa- "vants sans doute, mais bien plus encore "fantaisistes, les raisons toutes simples, les "solides et admirables raisons sur lesquelles "il avait d'abord fondé sa doctrine (nationa- "liste). Pour obéir à ce besoin, pour pou- "voir se donner la vaine satisfaction d'éblouir "son public, il a fait plus en effet que de "compiluler comme à plaisir les questions les "plus simples de CONSIDÉRATIONS D'AIL- "LEURS GÉNÉRALEMENT FAUSSES sur "la politique européenne et sur l'histoire sur "le droit constitutionnel et sur la diplomatie. "Il a encore voulu faire dépendre de ces con- "sidérations tout l'intérêt et toute la vérité "de l'idée nationaliste. D'un monument en "d'autres termes bâti sur le roc même du bon "sens et de la raison, il a voulu faire un édifice "qui ne reposât désormais que sur les pointes "d'aiguilles de sa nouvelle dialectique. AUS- "SI MAUVAISE QUE PRÉTENTIEUSE. " (Les italiques sont de nous.) Serais-je taxé "d'exagération si je dis que par là, M. Bou- "rassa, à lui seul a fait plus de tort à sa cau- "se que tous les adversaires du nationalisme "ensemble"? Jules Fournier.

Que pourrions-nous ajouter à cette intelligente analyse? Rien du tout puisque, aussi bien, nous ne sentons pas la nécessité d'appuyer davantage sur l'impérieux besoin d'étaler son érudition, qui tourmente l'âme de ce grand vaniteux. Bolivar lui dirait sans doute après La Bruyère "Trop de lumière obscurcit l'esprit", mais, moi, je ne veux pas. Je persiste à croire que Monsieur Bourassa possède encore un grand talent, mais à cause de l'usage qu'il en a fait jusqu'ici son influence ETANT NULLE DANS LA POLITIQUE PROVINCIALE, je l'inviterai simplement à surveiller les résultats des quatre élections du 30 Novembre, afin de se rendre compte par lui-même de la portée de son dernier article!

Docteur U. MOORE. Québec, ce 22 Novembre 1925.

LES DERNIERES ANNEES DE L'UNION

Mais, quelles que fussent les préférences de chacun, la situation empirait d'année en année et le moment approchait où elle allait devenir intolérable. De 1860 à 1864, deux élections générales avaient plongé le pays dans une agitation considérable, sans autre résultat que d'amener au Parlement-uni deux partis d'à peu près égale force. La conséquence était que les ministères se succédaient trop rapidement pour pouvoir appliquer leur politique respective. Au ministère Cartier-MacDonald avait succédé le ministère MacDonald (Sandfield)-Dorion, puis à celui-ci, l'administration Taché-

caractère d'apreté extraordinaire, et les vieux qui nous parlent des périodes électorales de ces temps agités, font le récit de ces contestations terribles où les partis se livraient bataille autour des bureaux de vote, où, aux voix ensanglantées de ces journées de combat, les chants de victoire des uns se mêlaient aux râlements de ceux qu'on assommait. Dans l'enceinte législative, le temps des sessions s'écoulait en discussions le plus souvent violentes et stériles, et de ce Parlement d'où étaient sorties depuis 1840, tant de lois justes et libérales: établissement du gouvernement responsable, réhabilitation de la langue française, élaboration du Code Civil, Abolition de la tenure seigneuriale, indemnité aux victimes de l'insurrection et tant d'autres! il n'émanait plus aucune législation de valeur.

Une dernière crise précipita les événements. Le ministère Taché-MacDonald ayant été mis en minorité le 14 juin 1864 au lieu de recourir à une dissolution de la Chambre et à de nouvelles élections, entama des négociations avec son principal adversaire, Georges Brown et quelques jours après, celui-ci entra en MM. MacDougall et Mowat dans l'administration et lui assura par le fait, le concours du parti grit du Haut-Canada. Le but de la coalition nouvellement formée était de réaliser le changement de constitution dont on parlait depuis si longtemps, et de s'entendre avec les provinces maritimes pour l'établissement d'une confédération.

Le principe d'un système nouveau était d'ores et déjà décidé. Des hommes qui s'étaient combattus avec acharnement depuis de longues années, entraient tout à coup la hache de guerre; Brown donnait la main à Cartier, MacDonald et Mowat devenaient des amis, et la prophétie de Lord Durham allait s'accomplir.

Non pas tout à fait, car les Canadiens d'origine française, au bout de ces vingt-cinq années d'Union avec les Anglais du Haut-Canada, par une protection évidemment providentielle, n'étaient pas encore sur la pente qui conduit à la déchéance et à l'engloutissement. Au contraire, comme l'avait dit Georges Brown, ils avaient grandi, ils avaient pris de l'influence. Et maintenant que leur province était à un tournant sérieux de son histoire, maintenant qu'allait se réunir sur le vieux rocher québécois, cette conférence d'hommes qui allaient traiter des destinées de tout un grand pays, qu'allait-il sortir pour eux ou contre eux de ce congrès? Les provinces de larges prérogatives à accorder aux diverses sections du pays, d'autres arrivaient à l'impasse de l'idée d'une union législative. Tout un peuple attendait avec anxiété ce qui allait résulter de la rencontre de ces hommes représentant des provinces aux intérêts si divers et le 10 octobre 1864 jour de l'ouverture de la conférence de Québec, on peut dire que le coeur de la nationalité canadienne française s'arrêta de battre, dans l'attente de ce qui allait se passer.

Avez-vous déjà vu cette photographie représentant les délégués des provinces siégeant dans le vieux palais législatif de Québec en 1864, pour asseoir les bases du système politique qui nous régit? Dans une vaste salle, autour d'une table chargée de livres et de dossiers, sont groupés trente-trois hommes dont la grave physionomie fait penser aux grands congrès diplomatiques européens tenus pour la rédaction d'un traité. Au fond, un grand vitrail éclaire la pièce et laisse voir dans la lumière d'un beau matin d'octobre, la Pointe-Lévis, le bout de l'île d'Orléans, puis dans le lointain, les premiers contreforts des Laurentides. La majesté du lieu prête à la réunion un air frappant de grandeur et de solennité.

Debut, le front rayonnant d'intelligence et tenant à la main l'acte qui deviendra bientôt la loi régissant les domaines de Sa Majesté britannique dans l'Amérique du Nord, John A. MacDonald jeune encore, semble adresser la parole à ses collègues. Près de lui, la figure

pensive et empreinte du sentiment d'une grave responsabilité, Georges-Etienne Cartier écoute la voix de son compagnon de lutttes. Ça et là dans la salle, les délégués de toutes les colonies: Georges Brown grand, la distinction même, et occupant à la table la place à laquelle lui donne droit sa qualité de principal participant au contrat qui va se signer; Sir Etienne-Pascal Taché, alors premier ministre du Canada-Uni, vénérable lutteur des anciens combats de l'Union; Oliver Mowat, que ceux qui l'ont vu trent' ans après reconnaissent facilement; M. Tupper, le seul encore vivant et qui pourra raconter toutes les péripéties de cette création si mouvementée d'une constitution; puis faisant cercle tout autour, tous ceux qui ont apporté à leurs connaissances, leur expérience, qui leurs craintes, qui leurs préjugés: Langevin, qui vient de mourir, MacDougall, Galt, Chapais, Leonard Tilley, Peter Mitchell, Dickey Shea, de Terrebonne, etc., et tout à fait au bout de la table, dans une pose profondément méditative, etc., D'Arcy McGee, le barde de la politique d'alors, et dont la brillante carrière devait tragiquement finir quatre années plus tard, dans une rue d'Ottawa, brisée par la balle du fénien Trotter.

Les pourparlers avaient abouti; les chefs politiques des provinces maritimes avaient été pressentis sur leurs intentions durant l'été de 1864 à la réunion de Charlottetown, tout avait été réparé, et les événements entrevus et désirés par Lord Durham dans son rapport de 1839 étaient en voie d'accomplissement.

La convention siégea pendant seize jours et le 27 octobre 1864, lorsqu'elle termina ses travaux, le peuple des provinces apprit qu'une nouvelle constitution allait avant peu le gouverner. Les principaux articles de celle-ci pourvoient à l'établissement d'une union fédérale des provinces représentées à la conférence, d'un parlement général composé d'un sénat et d'une chambre des communes; on accordait au Haut-Canada ce qu'il demandait depuis si longtemps, la représentation d'après la population, le Bas-Canada ne devant jamais avoir ni plus ni moins de soixante-cinq députés; formant la base de calcul pour la représentation de toutes les sections du pays à chaque recensement; le principe des législatures locales était décidé; on établissait le partage des attributions des pouvoirs central et provinciaux, avec une large part au premier; l'achèvement du chemin de fer intercolonial était prévu et enfin, en considération de leur abandon au parlement fédéral du pouvoir de taxer, on octroyait aux provinces une allocation annuelle de 80 centins par tête de leur population au recensement de 1861.

Quarante ans ont passé depuis cette époque mémorable; la presque totalité de ceux qu'on nomme "les pères de la confédération" sont maintenant disparus de la scène du monde, et depuis plusieurs déjà, le seul survivant de ce drame politique a quitté la vie publique. Le temps est venu je crois, de porter un jugement sur leurs actes, et même de rechercher les mobiles qui les ont fait agir; jugement dépeupillé par le temps de toute passion, et que la disparition de ceux qui en sont l'objet rend plus impartial.

Si l'on songe aux événements survenus entre la réunion des délégués et l'année 1867, et surtout si l'on repasse les débats de la session de 1865 où furent discutées et adoptées les résolutions servant de base au nouveau régime, l'antagonisme, la lutte entre les deux grands principes de l'union législative et de l'autonomie des provinces apparaît flagrante, ardente, pour ne pas dire, souvent acharnée. Les partisans de la centralisation à outrance et ses adversaires se dressent les uns contre les autres et les articles du traité né des disputes de la conférence, disputés qui parfois durent être violents, ne sont que l'effet d'un compromis consenti par les champions de ces deux grandes idées.

Le Haut-Canada dans les personnes de MacDonald et de Brown et la minorité anglaise du Bas-Canada dans celle de

Galt, arrivaient là, fermes partisans d'une union législative et pouvant mettre au service de leur cause le talent, l'expérience et l'habileté qui les distinguaient. MacDonald, en proposant l'adoption de l'Acte fédéral à la session de 1865, ne se gêna pas de l'avouer, de même que Georges Brown dans son très remarquable discours prononcé en faveur du projet, à la même session. (2). Quant à Galt, ses paroles prononcées au banquet donné aux délégués, à Toronto, après la conférence, projettent une lumineuse clarté sur les opinions entretenues par leur auteur: "Nous pouvons espérer, dit-il, que dans un avenir assez rapproché, nous consentirons à entrer dans une union législative au lieu d'une union fédérale comme celle qui est aujourd'hui proposée. Nous aurions désiré une union législative, et voir le pouvoir concentré entre les mains du pouvoir central, comme la chose existe en Angleterre, et étendant l'épave de sa protection sur toutes les institutions du pays; mais nous avons vu qu'il était impossible de le faire tout de suite. Nous avons vu qu'il y avait des difficultés qui ne pouvaient être surmontées". (3)

D'ailleurs, en parcourant les débats de cette mémorable session, nous voyons presque tous les députés de langue anglaise, qu'ils viennent du Haut ou du Bas Canada, se lever tour à tour et déclarer que leurs préférences sont pour une union législative. Les uns, comme Brown, John A. MacDonald, Galt, Alexander MacKenzie, Dunkin, Ford Jones, Scoble, Shanly, tout en espérant pour un avenir plus ou moins rapproché la réalisation de leur désir et en l'appelant de tous leurs vœux, reconnaissent franchement la difficulté, sinon l'impossibilité momentanée d'un tel système, impossibilité due à l'opposition bas canadienne d'autres comme C. Cameron, le colonel Haultain ont peine à cacher leur déception; les uns approuvent le projet faute de mieux et parce qu'il est un premier pas vers le but à atteindre, les autres voudraient une union immédiate et font de leur mécontentement une des principales causes de leur opposition à l'acte proposé.

De plus, ce n'est maintenant un secret pour personne que durant l'automne de 1866, à Londres où les délégués du gouvernement canadien s'étaient rendus pour faire accepter la nouvelle constitution par les autorités impériales, John A. MacDonald fallit à ce sujet faire face à Lord Cartier et ce ne fut que sur les instances de ce dernier qu'il se résigna à lever le Bas-Canada et à encourager les intrigues auprès de Downing Street. Une conférence faite dernièrement à Toronto par Sir Richard Cartwright et qui fut beaucoup de retentissement, fait clairement voir le double jeu du vieux chef tory à cette époque.

Tous les délégués à la conférence de Québec, comme le disait Galt, ceux de langue anglaise, cela s'entend, étaient donc favorables à l'Union législative; la crainte de voir le Bas-Canada, et probablement aussi les Provinces maritimes, se révolter contre un tel projet et tout faire manquer, fut dans l'occurrence ce qui nous sauva.

ALPHONSE LESSARD (A suivre)

Rés: rue du Collège, BEAUPORT RAOUL CHÉNEVERT Architecte de Tanguay & Chénévert Téléphone: 2-1466 20, Rue d'Aiguillon, QUEBEC.

GIN CANADIEN MELCHERS Croix-d'Or LE MEILLEUR GIN Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années. TROIS GRANDESUR DE FLAONS: Gros: 42 onces - Prix \$3.80 Moyens: 26 onces - " 2.55 Petits: 10 onces - " 1.10 The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited Montréal DISTILLERIE À BERTHERVILLE